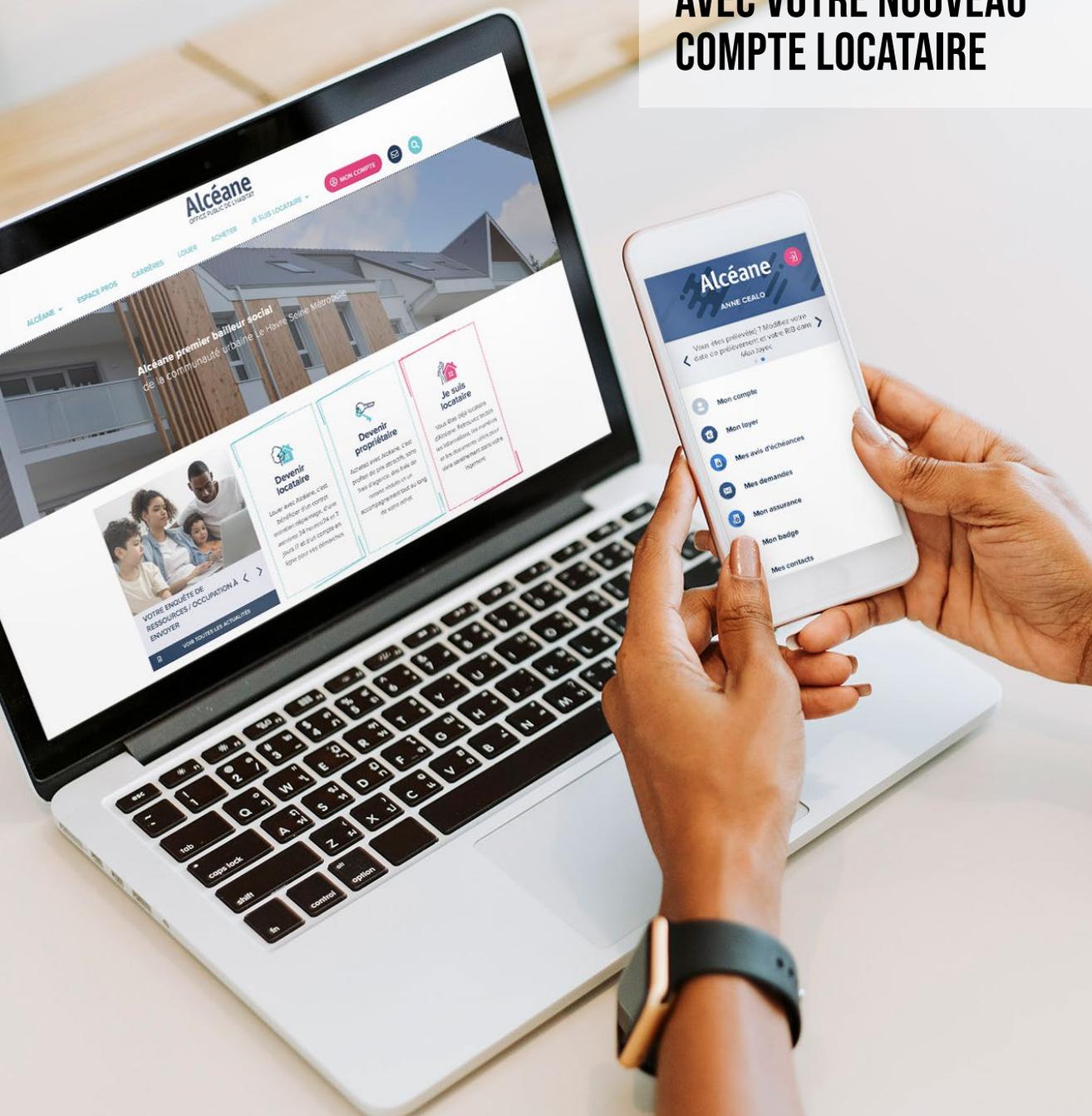


Alcéane

Le magazine des locataires d'Alcéane # 17 - Janvier 2022

nomme

PLUS DE SERVICES
AVEC VOTRE NOUVEAU
COMPTE LOCATAIRE



IL Y A
150 MILLIONS
D'ANNÉES
ET DES POUSSIÈRES

LA COLLECTION DE PALÉONTOLOGIE OUVRE SES PORTES



11 DÉCEMBRE
2021
27 MARS
2022

ÉDITO



FLORENT SAINT MARTIN
PRÉSIDENT

Le passage à la nouvelle année a été marqué par l'ouverture d'une nouvelle résidence, particulièrement emblématique. L'ancienne caserne des pompiers, rue Dumé d'Aplemont, proche de la gare du Havre et du quartier Danton, a été transformée pour accueillir 121 logements dont 81 logements sociaux destinés aux ménages disposant de revenus modestes et une galerie d'art.

Cette résidence, baptisée Le Blason, revêt un caractère particulier car elle propose aux locataires des services imaginés avec Les Maisons de Marianne, structure qui depuis plus de 10 ans prône des valeurs de partage, de convivialité et de solidarité à travers un habitat intergénérationnel.

Les nouveaux occupants pourront accéder à des espaces communs et bénéficier de services spécifiques en lien avec le tissu économique et associatif local.

La nouvelle année est aussi propice aux évolutions et aux bonnes résolutions. C'est ainsi que votre compte locataire, accessible depuis le site internet et l'application mobile Mon Alcéane, évolue pour faciliter votre quotidien et vos démarches avec nos services.

De même, votre contrat entretien dépannage (CED) va dès le 1^{er} février 2022 connaître une évolution importante, fruit de l'expérience et des enseignements des premières années de fonctionnement, avec l'ambition de vous apporter une qualité de service encore plus performante.

Autre évolution importante, plusieurs agents de proximité ont été assermentés et pourront désormais constater des infractions et les transmettre aux autorités judiciaires. Et je souhaite mettre l'accent sur le tout nouveau service du ministère de l'intérieur, au travers de son site Moncommissariat.fr, pour échanger en cas de besoin avec un policier.

Je ne peux terminer mon propos sans vous recommander de bien suivre les consignes sanitaires au moment où un nouveau variant dénommé omicron vient encore une fois bouleverser le quotidien de nos vies.

Je vous souhaite, cher(es) locataire(s), une excellente année 2022 remplie de bonheur, de santé, de réussite et riche en projets familiaux et professionnels.

Bonne année à toutes et à tous !

Hier la caserne Dumé d'Aplemont, aujourd'hui Le Blason !



La dernière résidence d'Alcéane a accueilli ses premiers locataires : une renaissance pour l'emblématique caserne des pompiers du quartier Danton.

Alcéane propose à 81 familles de vivre dans un lieu chargé d'histoire où sera expérimenté un "vivre-ensemble" intergénérationnel. Au-delà de proposer des logements spacieux et modernes, la résidence Le Blason, située en

cœur de ville du Havre à proximité de la gare, accueille ses locataires dans une bâtisse rutilante où l'adaptabilité, la convivialité, les animations et les services à la personne sont proposés à tous par notre partenaire "Les Maisons de Marianne Services".

La culture sera aussi au rendez-vous avec la création d'une galerie d'art de 521m² dans l'enceinte de la résidence.

81 APPARTEMENTS ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE :

- 1 appartement T1 de 25 m²
- 13 appartements T1 bis de 40 m²
- 34 appartements T2 de 45 m²
- 23 appartements T3 de 64 m²
- 10 appartements T4 de 86 m²
- Ascenseurs
- Locaux à vélos

La résidence JB Boivin fait peau neuve



11 mois de travaux ont été nécessaires pour rénover et sécuriser la résidence.

Composé de 9 logements, cet immeuble de 1856 a connu une rénovation complète tant intérieure qu'extérieure pour offrir aux locataires des appartements plus confortables et plus performants thermiquement. De nouveaux aménagements extérieurs ont été créés (abri à vélo, abri à container) et la pose d'un portail avec visiophonie finalisent la sécurisation de la résidence.



Clap de fin pour Graville la Vallée

Débuté en janvier 2021, le chantier de démolition des 432 logements du groupe Graville la Vallée s'est achevé en décembre. Curés, grignotés, concassés, les six anciens bâtiments laissent place à un terrain aplani qui accueillera dans plusieurs mois le projet de la ville du Havre d'un parc sportif paysager de 14 000m² (trois terrains de football, des espaces techniques et d'accueil) et d'un nouvel espace vert.



Votre compte locataire fait peau neuve !

Depuis le 6 octobre, votre compte locataire a évolué. Nouvelles couleurs, nouveaux services pour faciliter vos démarches avec nos équipes.

Retrouvez toutes vos démarches mais découvrez aussi les nouveautés accessibles sur votre compte.

- Vous êtes en prélèvement automatique :**
dorénavant vous pouvez modifier la date et le RIB (relevé d'identité bancaire) de votre prélèvement depuis *Mon loyer*.
- Vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique :**
maintenant rendez-vous dans *Mon loyer* pour compléter puis envoyer en ligne votre demande de prélèvement. Plus d'impression ou d'envoi papier !
- Souscrivez aux avis d'échéances dématérialisés depuis *Mes avis d'échéances* :**
en 2 clics, vous bénéficiez du service de consultation et de téléchargement de vos avis... Rien de plus simple !
- Retrouvez toutes les coordonnées des prestataires dépannage :**
pour votre contrat entretien dépannage (CED), votre chauffage, votre ventilation ou votre ascenseur, tous les numéros d'appel sont disponibles dans *Mes contacts*... Un gain de temps pour les interventions !
- Déposez et enregistrez en toute sécurité votre attestation assurance multirisque habitation dans votre nouvel espace *Mon assurance*.**
Vous serez notifié(e) par sms ou mail de son dépôt et de son enregistrement. Depuis cet espace vous pouvez également consulter à tout moment la prochaine échéance de votre attestation d'assurance.



>> ACCÉDER À VOTRE COMPTE

Votre compte est disponible depuis **Alceane.fr** ou depuis l'appli mobile **Mon Alcéane** (téléchargeable depuis App store et Google play).

SE CONNECTER À VOTRE COMPTE

Sur la page de connexion, identifiez-vous avec votre numéro de contrat et le mot de passe qui vous a été remis lors de la signature de votre bail.

VOUS AVEZ OUBLIÉ VOTRE MOT DE PASSE ?

Sur la page de connexion, cliquez sur *Mot de passe oublié*. Vous recevrez un lien par sms ou mail pour réinitialiser et personnaliser votre mot de passe.



Tous ces services à portée de main !



VOTRE LOYER

Payez en ligne ou complétez une demande de prélèvement. Vous pouvez également modifier votre RIB et votre date de prélèvement.



VOS AVIS D'ÉCHÉANCES

Consultez et téléchargez vos avis d'échéances dématérialisés ou bien souscrivez au service.



VOS DEMANDES

Contactez nos services pour vos demandes d'intervention, envoyez un document ou posez une question.



VOTRE ASSURANCE

Déposez votre attestation d'assurance habitation, suivez son enregistrement et consultez la date de votre prochaine échéance.



MON BADGE

Commandez et payez vos badges d'accès puis recevez-les directement chez vous, sans vous déplacer.



VOS CONTACTS

Retrouvez les numéros de téléphone pour vos demande de dépannage (CED, ascenseur, chauffage, ventilation...) et les coordonnées de votre contact de proximité.



VOS INFOS PRATIQUES

Téléchargez vos guides utiles et accédez à une foire aux questions sur votre loyer, votre logement, votre contrat ou vos dépannages.



VOTRE COMPTE

Modifiez vos coordonnées mail et téléphoniques et personnalisez votre mot de passe.

Votre contrat entretien dépannage évolue au 1^{er} février

NOUVEAUX SERVICES, NOUVEAUX DÉLAIS, NOUVEAU NUMÉRO D'APPEL

À partir du 1^{er} février 2022, votre contrat entretien dépannage (CED) évolue pour vous proposer un service de qualité : des rendez-vous d'intervention entre 7h30 et 19h30, des confirmations de rendez-vous par sms ou mail et des délais d'intervention adaptés en fonction des dépannages. Autant de nouveaux services pour faciliter l'entretien de votre logement par un prestataire habilité par Alcéane.

Consultez bien la carte ci-contre pour connaître le nom et le téléphone de votre prestataire CED. Vous pouvez le contacter directement 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour vos dépannages et prendre rendez-vous. Notez-le bien pour le joindre plus facilement et rapidement lors de vos demandes.



NOUVEAUX DÉLAIS

Une fuite d'eau, un évier bouché, une serrure bloquée, une fenêtre qui ne ferme plus, une prise de courant descellée... Des petits tracas que votre prestataire CED prend en charge dans un délai entre 2 heures et 5 jours (selon le degré d'urgence de l'intervention).

Et chaque année, votre prestataire assurera toujours la visite annuelle obligatoire pour contrôler votre logement.



Appel 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.



Intervention sous 2 heures pour une fuite d'eau non maîtrisable sur une canalisation, une panne générale d'électricité, une fuite de gaz ou une porte d'entrée bloquée.



Intervention sous 6 heures pour une fuite d'eau non maîtrisable sur la robinetterie, les appareils sanitaires obstrués ou une fenêtre bloquée qui ne se ferme plus.



Intervention entre 2 et 5 jours pour les autres prestations du CED.



>> DEPUIS VOTRE COMPTE LOCATAIRE

Retrouvez le dépliant avec toutes les prestations incluses dans votre CED ainsi que le numéro de votre prestataire.

Retrouvez également les coordonnées pour vos dépannages pour votre chauffage, votre chaudière - chauffe eau - cumulus, votre ventilation et votre ascenseur.

SI VOUS HABITEZ DANS LE SECTEUR ROSE, VOTRE PRESTATAIRE CED EST LOGISTA

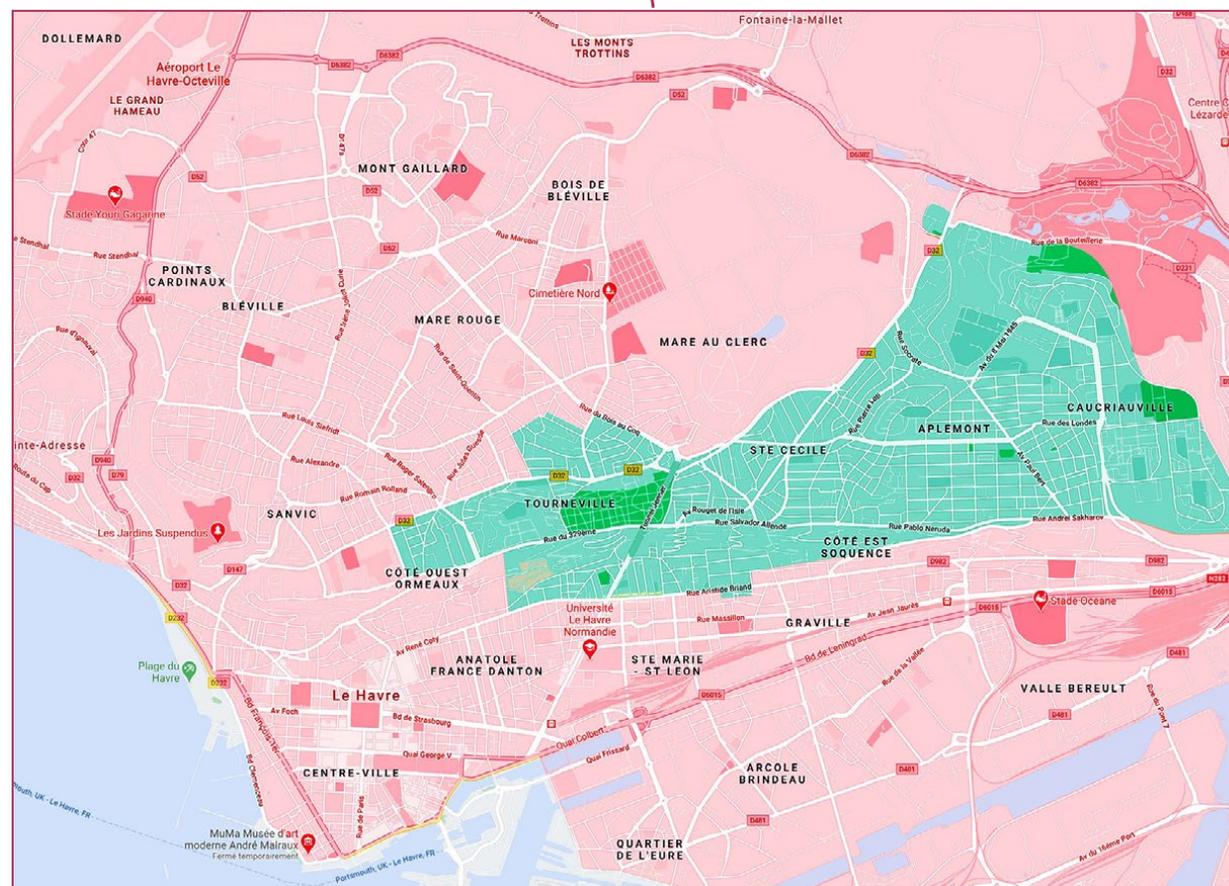
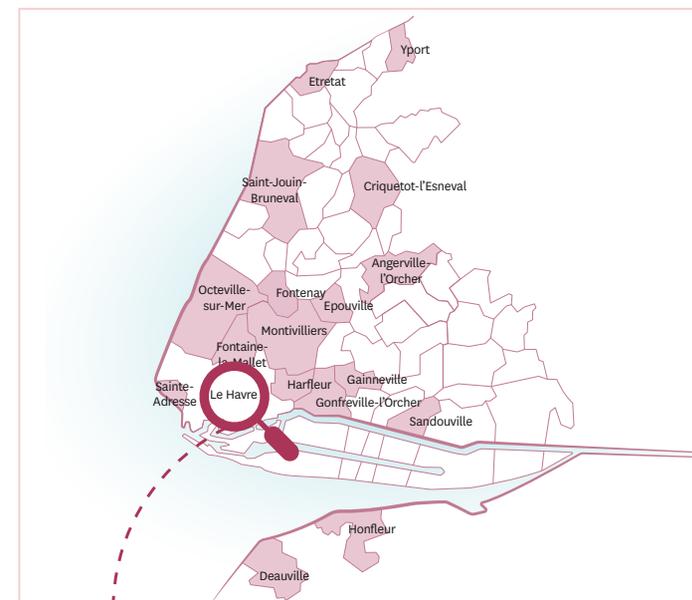
Contactez Logista au

0 800 120 320 Service & appel gratuits

SI VOUS HABITEZ DANS LE SECTEUR VERT, VOTRE PRESTATAIRE CED EST UNICIA

Contactez Unicia au

0 801 907 972 Service & appel gratuits



Stop aux incivilités, grâce aux agents assermentés !

Pour agir plus efficacement contre les incivilités et préserver la tranquillité des locataires, Alcéane s'est engagé dans une démarche d'assermentation pour permettre à ses agents de constater des infractions.

Après une formation juridique en 2020, 9 agents d'Alcéane ont été assermentés en 2021 pour relever des infractions qui seront directement transmises aux autorités judiciaires compétentes.

Les agissements constatés et sanctionnés par les agents assermentés concerneront, entre autres, les dégradations, les nuisances sonores, les jets de détritrus, les injures ... Tous ces désagréments qui, répétés au quotidien, dégradent le cadre de vie de tous les locataires d'Alcéane.

Ces agents ne se substituent pas à la police : ils agissent pour votre tranquillité et pour apporter une réponse réactive et dissuasive auprès des fautifs.

Aussi, lors d'un premier constat d'une infraction par l'agent, un rappel à la loi sera effectué. En cas de récidive, l'agent dressera à un procès-verbal.



DIRE STOP AUX INCIVILITÉS,
c'est pour mieux vivre dans
ma ville, dans mon quartier
et dans ma résidence !



Remise des cartes d'assermentation aux 9 agents d'Alcéane par le procureur de la République du Havre, Bruno Dieudonné.

LES INCIVILITÉS LES PLUS RELEVÉES



Les détritrus

Les déchets ménagers doivent être mis en sacs hermétiquement fermés et déposés dans les bacs à ordures ou dans les colonnes enterrées des ordures ménagères.

Veillez à bien trier vos déchets et à les déposer dans les bacs ou colonnes enterrées prévus à cet effet.



Les encombrants

Le dépôt de meubles et/ou d'objets sur la voie privée et publique ainsi qu'autour des abris conteneurs et des colonnes enterrées est interdit. Vous devez les déposer dans un centre de recyclage.

Pensez à donner une seconde vie à vos objets.



Les nuisances sonores

Lors de la signature de votre bail, vous vous êtes engagé(e) à respecter le règlement intérieur. Si vous ne respectez pas le bien-être de votre voisinage, des sanctions seront appliquées.



DEPUIS INTERNET : S'INFORMER, DÉPOSER ET TCHATER AVEC UN POLICIER AVEC MONCOMMISSARIAT.FR

Avec **Moncommissariat.fr**, il est devenu simple de s'informer, signaler une situation ou être assisté(e) immédiatement si l'on est victime. Ce site internet lest à utiliser pour des demandes liées à des situations non urgentes et non dangereuses. Auquel cas, vous devez contacter le 17.

Vous pouvez également dialoguer et échanger directement avec un policier en cas de besoin avec la messagerie instantanée (tchat), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



Alcéane partenaire du Défi Énergie

Fin 2021, la mairie d'Épouville a lancé le Défi Énergie pour sensibiliser ses habitants aux enjeux énergétiques. Au travers de 4 actions ludiques, chacun pouvait choisir quand il le souhaitait de participer et de relever un défi. L'objectif visé était que ces changements de comportements soient compris, choisis et acceptés par le participant pour ensuite faire des économies d'énergie. Alcéane a soutenu cet évènement en incitant ses locataires à y participer.



Un mécanicien itinérant

Entre juin et décembre, les locataires du quartier de Soquence et Graille ont pu rencontrer un mécanicien professionnel itinérant équipé d'un fourgon. Il proposait un diagnostic automobile gratuit, la remise d'un devis des réparations et la possibilité de faire réparer son véhicule à un tarif adapté. L'occasion également d'organiser des ateliers pédagogiques sur l'entretien de son véhicule et des animations ludiques autour de la sécurité routière.

En offrant ce service, la volonté d'Alcéane est de préserver les espaces extérieurs et lutter contre l'abandon de véhicules.



Un don de vélos à la Roue Libre

Après une sensibilisation et des animations autour du vélo auprès des locataires de la résidence des Points Cardinaux à Bléville, Alcéane a remis 15 vélos abandonnés et non réclamés par les locataires à l'association Roue Libre qui les remettra en état pour la vente.



Lutte contre les nuisibles, sans vous nous n'y arriverons pas !

Alcéane vous conseille et vous accompagne dans la prévention et la lutte contre les punaises de lit, les cafards et les rats.

Alcéane dispose d'un service de prévention 3D (désinfection, désinsectisation, dératisation) pour vous accompagner si vous constatez ces indésirables chez vous. Toutefois, votre mobilisation est indispensable. Des petits gestes au quotidien pour éviter leur arrivée et lutter efficacement.



LES CONSEILS À RETENIR

pour ne pas être envahi par les cafards et les rats



SUPPRIMEZ

les restes de nourriture



MAINTENEZ

votre logement propre



JETEZ

QUOTIDIENNEMENT
vos déchets dans
les conteneurs



NE NOURRISSEZ PAS
les animaux sauvages
et errants

LES CONSEILS À RETENIR

pour ne pas être envahi par les punaises de lit

Nettoyez tous les vêtements, objets ou mobiliers récupérés d'occasion.

- Lavez les vêtements d'occasion à plus de 60°C ou placez-les au sèche-linge à 60°C pendant 1 heure, ou congelez-les à -20°C au moins 72 heures.
- Nettoyez les meubles d'occasion à la vapeur avant de les installer chez vous.
- Lors de vos déplacements, inspectez la literie de votre hébergement et à votre retour, vérifiez systématiquement vos valises et vos vêtements avant de les ranger.



Vous avez découvert des cafards, des punaises de lit ou des rats chez vous ?

N'ATTENDEZ PAS ET PRÉVENEZ IMMÉDIATEMENT ALCÉANE :

appelez au **02 32 850 850**

ou effectuez une demande d'intervention depuis votre compte sur **Alceane.fr**

ou sur l'appli mobile **Mon Alcéane**.

Des lexiques d'Alcéane deviennent des supports pédagogiques

Alcéane a remis aux étudiants de Jeanne d'Arc (Le Havre - Sainte-Adresse) des lexiques techniques détaillant et illustrant tout le vocabulaire technique d'un bâtiment. A l'origine, uniquement réservé aux salariés d'Alcéane, un professeur de BTS a été séduit par ce document synthétique présenté par un de nos stagiaires et a souhaité l'utiliser lors de ses cours. Alcéane a évidemment répondu par la positive pour accompagner les étudiants en Économie Sociale et Familiale et Professions Immobilières dans leur cursus.



Remise des lexiques en présence de Christophe Larkin, directeur des études de l'enseignement supérieur, Franck Levasseur, chef d'établissement, mesdames Duchesne et Petit, professeurs, des étudiants du BTS ESF, Nancy Joséphau, directrice services aux habitants, Aurélie Maze, responsable coordination des territoires et Charles de Saint-Nicolas, responsable gestion technique.



Envie de devenir propriétaire ?

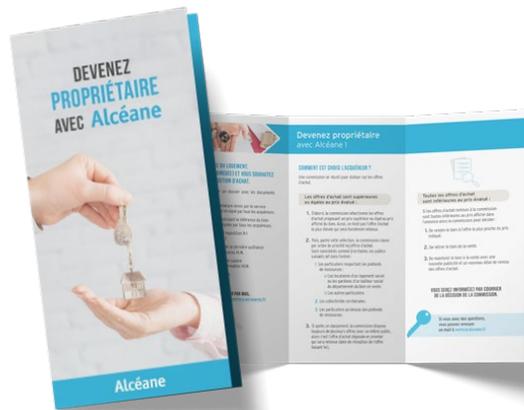
Saviez-vous qu'Alcéane propose régulièrement des logements de son patrimoine à la vente ?

Pas de frais d'agence, des frais de notaire réduits et des prix abordables... Voici les 3 avantages d'acheter un logement avec Alcéane. En plus, si vous êtes déjà locataire d'un logement social, vous serez prioritaire*.

Découvrez nos biens en vente sur Alceane.fr rubrique *Acheter*. Vous trouverez toutes les informations sur le bien. Et si vous souhaitez le visiter, il vous suffit de cliquer sur *Nous contacter* et compléter le formulaire d'information pour que notre équipe vente vous recontacte et vous explique la marche à suivre pour déposer un dossier de candidature.

Alors rendez-vous sur Alceane.fr

* sous conditions, contactez l'équipe vente pour en savoir plus.



Les gestes barrières

À ADOPTER



LAVEZ-VOUS LES MAINS TRÈS RÉGULIÈREMENT



PORTEZ UN MASQUE DANS LES LIEUX CLOS ET PUBLICS



SALUEZ SANS SE SERRER LA MAIN ÉVITEZ LES EMBRASSADES



UTILISEZ UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE ET JETEZ-LE



TOUSSEZ OU ÉTERNUEZ DANS VOTRE COUDE OU DANS UN MOUCHOIR



LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Trouvez le centre de vaccination le plus proche de vous sur sante.fr ou au 0 800 009 110 (7 jours/7 de 06h00 à 22h00)

Comment bien porter son masque



Lavez-vous les mains avant de mettre votre masque et après l'avoir retiré.



Mettez et enlevez le masque en le prenant par les lanières.



Couvrez votre nez et votre bouche.



Une fois posé, ne le touchez plus.



Après utilisation, mettez-le dans un sac plastique et jetez-le ou s'il est en tissu, lavez-le à 60° pendant 30 min.

LE MASQUE EST UN MOYEN DE PROTECTION COMPLÉMENTAIRE QUI NE REMPLACE PAS LES GESTES BARRIÈRES



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Je suis victime



Je signale



Je m'informe

moncommissariat.fr 

7j/7 - 24h/24



**J'échange en direct
avec un policier
sur internet**

**VOS DÉMARCHES DU QUOTIDIEN
EN QUELQUES CLICS**



**EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 17**

